



COMMUNIQUE

COMMUNIQUE N° 04/C/C-AKOEMAN/SG/2025 DU 11/04/2025, PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-AKOEMAN/CIPM/2025, DU 12/02/2025, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE D'AKOEMAN CENTRE (PHASE II), DANS LA REGION DU CENTRE, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, COMMUNE D'AKOEMAN.

Financement : BIP MINADER, exercice 2025

Le Maire de la Commune d'Akoeman (Maître d'ouvrage) porte à la connaissance des candidats ayant participé à l'avis d'appel d'offre dont l'objet est susmentionné que : La société FORTUNE SARL, BP : Yaoundé/Ekounou, RC N° CM-SNI-02-2024-B12-00557, a été déclaré attributaire de la lettre commande N°04/LC/C-AKOEMAN/CIPM/2025 relative à l'appel d'offre susmentionné, pour un montant TTC de **22 811 802 (vingt-deux millions huit cent onze mille huit cent deux) Francs CFA**, et un délai d'exécution de quatre (04) mois.

La société retenue est par conséquent invitée à bien vouloir prendre attache avec le service des marchés de la commune d'Akoeman pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenue sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, y compris leur caution de soumission, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme en charge de la régulation des marchés publics.

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué sera enregistré et publiée dans le journal des marchés publics ou toute autre publication habilitée.

Fait à Akoeman, le 16 AVR 2025

16 AVR 2025

Ampliations :

- Préfet Nyong et So'o
- MINMAP Nyong et So'o
- ARMP – CE
- Intéressés
- Archives / Chrono

Le Maire de la Commune d'Akoeman
(Autorité Contractante)



Mhanga Minda Joseph